



Référentiel de Certification



DSP	REAC	RC	RF	CDC
-----	------	-----------	----	-----

Solier Moquettiste

Libellé réduit: SOLMO
Code titre: TP-00061
Type de document: Guide RC
Version: 2
Date de validation: 22/06/2007
Date de mise à jour: 26/10/2007

Solier Moquettiste

Référentiel de Certification

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	2/19

Ce document a été réalisé avec la collaboration de:**Chef de projet**

BOURIE Patrick

Participants pour les centres

ARNOLD Pascal ALSACE Mulhouse

LEMIRE Alain PICARDIE Laon

REYNAUD Roger RHONE ALPES Lyon-Saint Priest

Participants pour la Direction de l'Ingénierie**Responsable d'unité sectorielle**

SOULIE Valérie

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	3/19

CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE

Solier Moquettiste

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	4/19

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE
DU TITRE PROFESSIONNEL
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI
"Solier Moquettiste"**

RCT01 REFERENCE DE LA SPECIALITE:

Solier Moquettiste

Arrêté de création, date de parution au J.O.: 16/09/2003

Arrêté de modification, date de parution au J.O.:

Arrêté de réexamen, date de parution au J.O.: 23/10/2007

Niveau: V

Code de la nomenclature NSF: 233 s - Bâtiment : finitions

Code du titre: TP-00061

RCT02 LISTE DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES:

- Poser les revêtements de sol souples de technicité courante dans le bâtiment.
- Poser les revêtements de sol souples de technicité spécifique dans le bâtiment.

RCT03 LISTE DES CERTIFICATS COMPLEMENTAIRES DE SPECIALISATION:

Sans objet

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	5/19

RCT04 CARACTERISTIQUES DE LA SPECIALITE:

Définition et description de l'emploi-type visé:

Le Solier Moquettiste dépose les anciens revêtements, prépare et adapte les supports, pose tous types de revêtements souples résilients, et stratifiés au sol et sur escaliers avec les accessoires de finitions. Le but est de restituer les surfaces au sol et sur escaliers revêtues d'un revêtement avec une mise en oeuvre sur le plan technique, décoratif et esthétique conforme aux règles d'exécution et normes en vigueur.

La première étape des travaux du Solier Moquettiste consiste à réaliser la préparation des supports au sol et sur escaliers pour permettre la pose du revêtement suivant les règles d'exécution.

Cette étape, comprend, pour les chantiers en rénovation la dépose des anciens revêtements et de manière générale toutes les préparations nécessaires en fonction de l'état du support et conformément aux normes en vigueur. Sur les chantiers neufs ce travail consiste simplement l'application du ragréage.

La deuxième étape consiste à poser le revêtement de sol sur un sol préparé conformément aux normes en vigueur. Le Solier Moquettiste débite et approvisionne le lieu de pose des revêtements en respectant les quantités prévues, ajuste et pose le revêtement en assurant un degré de qualité esthétique et technique élevé. Il laisse un chantier propre et évacue les déchets.

Contexte de réalisation de l'emploi - environnement technologique:

Le Solier Moquettiste exerce son emploi dans le bâtiment ; les maisons individuelles, immeubles d'habitations, industriels, publics ou des magasins. Il pratique le plus souvent seul, à l'intérieur des locaux clos et couverts. La tenue de l'emploi implique des déplacements (éloignement du lieu de travail, changements de chantiers). Les horaires sont réguliers, mais les impératifs techniques peuvent occasionnellement entraîner des dépassements journaliers ou un travail intensif en fin de semaine. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité concernant l'utilisation et l'application des produits (colles, solvants) est indispensable.

RCT05 LISTE DES COMPETENCES PAR ACTIVITE-TYPE:

Poser les revêtements de sol souples de technicité courante dans le bâtiment.

- Déposer les revêtements de sol.
- Préparer les surfaces avant la pose de revêtements.
- Implanter au carrément et poser à la colle les revêtements de sol souples de technicité courante en dalles.
- Implanter et poser à la colle les revêtements de sol PVC de technicité courante en lés.
- Poser à simple encollage un revêtement de sol textile.

Poser les revêtements de sol souples de technicité spécifique dans le bâtiment.

- Poser à la colle du revêtement de sol PVC en lés.
- Poser à la colle du revêtement de sol linoléum en lés.
- Poser à la colle des revêtements de sol textiles spécifiques en lés.
- Poser du revêtement de sol stratifié.
- Poser à la colle des revêtements de sol souples sur les escaliers.
- Souder à chaud et à froid en ligne les revêtements de sol souples.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	6/19

RCT06 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'EMPLOI:

Respect des délais.

Qualité de mise en oeuvre des matériaux : Normes professionnelles.

Qualité du nettoyage, de la protection, du rangement : Règles professionnelles.

Oral : Formulation claire et compréhensible.

Organisation prévisionnelle : Présentation des tâches correctement ordonnancées pour êtres réalisables.

RCT07 MODALITES DE MISE EN OEUVRE DE L'EVALUATION:

Les compétences sont évaluées au vu de:

1°) **De l'épreuve de synthèse** résultant:

a) d'une **mise en situation professionnelle**,

- observable directement, réelle ou reconstituée,

- observable en différé (apport de preuve de réalisation),

b) **ou/et d'un entretien technique** après étude et constitution d'un dossier, si la mise en situation ne peut être mise en oeuvre.

2°) **Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)**

- dossier comportant éventuellement des éléments de preuves d'une pratique professionnelle.

3°) **Des résultats des évaluations** réalisées pendant le parcours de formation (parcours hors VAE).

4°) **D'un entretien** avec le jury portant sur l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice des activités auxquelles donne accès le titre.

RCT08 DISPOSITIF D'EVALUATION APPLICABLE AUX VOIES DE LA FORMATION ET DE LA VAE:

Epreuve de synthèse:

1°) l'objet de l'épreuve de synthèse

A partir d'un plan simple et de consignes écrites, l'épreuve consiste après avoir préparé les supports, à réaliser la pose des revêtements de sol souples et stratifiés avec les accessoires. Les revêtements sont à poser au sol d'une pièce d'une surface de 4 à 9 m² ainsi que sur les 3 marches d'un escalier. Les revêtements de sol souples à poser sont du type "courant" et "spécifique", avec une barre de seuil.

2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de l'épreuve de synthèse

Il sera mis à disposition une surface au sol (entre 4 et 9 m²) avec des départs de cloisons et d'huissieries, ainsi qu'un escalier de 3 marches minimum. Le matériel, les matériaux, le petit outillage sera prévu de façon à ce que le candidat puisse réaliser l'épreuve pratique selon les dispositions et moyens définis dans chaque dossier technique d'évaluation.

3°) Les modalités de réalisation

Un membre du jury est présent au début de l'épreuve, puis le jury intervient pour la correction de l'épreuve pratique.

Durée maximum de passation de l'épreuve de synthèse pour le candidat: 14 heures

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	7/19

Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle:

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis du titre.

RCT09 ENTRETIEN (tous parcours):

L'entretien avec le jury permet de délivrer le Titre Professionnel ou, à défaut, des Certificats de Compétences Professionnelles. Pour cet entretien, le jury doit disposer:

- des résultats à l'épreuve de synthèse,
- du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle décrivant la pratique professionnelle acquise par la voie de la formation ou de l'expérience et éventuellement des éléments de preuves apportés en annexe à ce dossier,
- et, pour les seuls candidats relevant d'un parcours continu de formation, les résultats aux évaluations passées en cours de formation et correspondant aux objectifs définis dans le référentiel de certification.

Durée de l'entretien: 30 mn

RCT10 JURY - CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION:

Protocole d'intervention propre au titre:

Un membre du jury devra être présent au début de l'épreuve pratique pendant une heure pour observer les méthodes d'exécution.

Le jury intervient après la fin de l'épreuve pour la correction, il passe en moyenne 30 mn par candidat(te) pour évaluer la mise en situation professionnelle.

Conditions particulières de composition:

RCT11 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 07/03/2007

Auteur: BOURIE Patrick

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 26/10/2007

RCT12 CODE DU RCT: RCT-0272-05

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	8/19

CERTIFICATION D'UN C.C.P.

Poser les revêtements de sol souples de technicité courante dans le bâtiment.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	9/19

REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UN C.C.P.

RCC01 INTITULE DU CERTIFICAT:

Poser les revêtements de sol souples de technicité courante dans le bâtiment.

Code du certificat: CP-001338

RCC02 REFERENCE DU OU DES TITRE(S) DE RATTACHEMENT:

- Solier Moquettiste (TP-00061)

RCC03 CARACTERISTIQUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Définition et description de l'activité-type visée:

L'activité consiste à poser les revêtements de sol souples de technicité courante après avoir préparé les différents types de supports au sol et sur escaliers. Le but de cette activité est de poser un revêtement en pose libre, en simple encollage, ou double encollage, en utilisant des méthodes de mise en oeuvre courantes de tous les revêtements sur une surface plane et sans aspérité. Généralement elle se limite à la pose de revêtements de sol souples dans les pièces des locaux d'habitation qui ne nécessitent pas de techniques particulières de mise en oeuvre.

L'activité comprend l'organisation du poste de travail dans les différentes pièces à traiter puis la réalisation des tâches suivantes :

- déplacer le mobilier léger,
- déposer et l'évacuer les anciens revêtements, la réparation des supports,
- traiter les fissures (d'une largeur inférieure à 1 mm),
- le nettoyage des surfaces traitées,
- approvisionner et distribuer les produits de ragréage,
- préparer et l'appliquer le produit de ragréage,
- trier et l'évacuer des gravats,
- approvisionner et distribuer les revêtements,
- réaliser l'implantation,
- débiter les lés,
- afficher et araser le revêtement en lé sur le support encollé,
- confectionner les joints de revêtement,
- poser les accessoires de finitions,
- assurer le nettoyage du matériel et des zones d'intervention.

Contexte et conditions de réalisation de l'activité-type:

Le contexte est propre aux corps d'état de l'aménagement et de la finition, les travaux sont réalisés à l'intérieur des bâtiments peu de temps avant la livraison. Pour intervenir le sol doit être exempt de matériaux, matériels et débris. Les intervenant de l'aménagement et de la finition doivent avoir l'esprit d'équipe, respecter le travail des autres, être organisé et gérer les aléas.

RCC04 LISTE DES COMPETENCES CONSTITUTIVES DE L'ACTIVITE TYPE:

- Déposer les revêtements de sol.
- Préparer les surfaces avant la pose de revêtements.
- Planter au carrément et poser à la colle les revêtements de sol souples de technicité courante en dalles.
- Planter et poser à la colle les revêtements de sol PVC de technicité courante en lés.
- Poser à simple encollage un revêtement de sol textile.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	10/19

RCC05 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Qualité de l'organisation du poste de travail :

- Positionner les matériaux et matériels en fonction de l'enclenchement des différentes tâches à réaliser.

Respect des indications notifiées sur plan :

- Réaliser les travaux conformément aux directives.

Conformité de la tâche de préparation du sol et des marches d'escaliers :

- Travaux réalisés conformément aux normes et à la réglementation.

Qualité de l'application du ragréage sur le sol et les marches :

- Le dosage en eau, l'épaisseur du ragréage mis en oeuvre devra être conforme aux conditions d'utilisation et à la réglementation.
- Le produit devra être constaté lisse, sans ondulations " pas de coup de taloche visible ".
- Les consignes des fabricants de matériaux sont respectées.

Respect des zones d'intervention et de pose de revêtements :

- La pose des revêtements devra avoir été effectuée conformément aux indications des plans et directives.

Qualité de la pose au carrément des dalles vinyliques :

- La pose devra être conforme aux règles de l'art et au domaine normatif en la matière.
- L'ensemble des travaux ne devra pas présenter de dalles rayées.
- Pas de traces de colle sur les plinthes et obstacles.

Qualité de la pose du revêtement standard en lés avec joint :

- La pose devra être conforme aux règles de l'art et au domaine normatif en la matière.
- Pas de traces de colle sur les plinthes et obstacles.

Recevabilité des ouvrages :

- La surface de la zone de pose des revêtements sera propre, les outils rangés et nettoyés, les chutes seront correctement stockées.

Respect des règles de sécurité :

- Les règles de sécurité sont respectées.
- Les protections individuelles ont été utilisées.

Respect du délai :

- Le délai alloué devra avoir été respecté.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	11/19

MODALITES D'EVALUATION

RCC06 DISPOSITIF D'EVALUATION

Type d'évaluation	Durée maximum	Observations
Situation professionnelle	7 heures	
Présentation de preuves		
Entretien (pour CCS)		

Cadre de la situation professionnelle observable en direct ou en différé:

1°) L'objet de la mise en situation professionnelle

Epreuve pratique :

A partir d'un plan simple et de consignes écrites, le (la) candidat (e) dispose de 7 heures pour organiser son travail et réaliser les ouvrages indiqués en respectant les normes de mise en oeuvre. Il devra :

- Préparer (calfeutrer, colmater, poncer) des supports en béton, au sol sur une surface comprise en 4 et 9 m².
- Appliquer les ragréages (P2, P3) sur les parties préparées.
- Planter et poser au carrément des dalles vinyliques semi-flexibles dans une pièce de 4 à 9 m² comprenant une cuvette W.C. et un poteau d'angle.
- Planter, poser, un revêtement vinylique standard en lé avec confection d'un joint dans une pièce de 4 à 9 m², comprenant une cuvette de bidet, et un poteau d'angle.
- Découper et poser une barre de seuil vissée.

2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de la mise en situation professionnelle

Il sera mis à disposition une surface au sol (entre 4 et 9 m²) avec des départs de cloisons et d'huissieries. Le matériel, les matériaux, le petit outillage sera prévu de façon à ce que le candidat puisse réaliser l'épreuve pratique selon les dispositions et moyens définis dans chaque dossier technique d'évaluation (dossier organisateur).

3°) Les modalités de réalisation

La mise situation professionnelle est réalisée en présence d'un membre du binôme évaluateur.

Le binôme évaluateur intervient après la fin de l'épreuve pour la correction de l'épreuve pratique. Il passe en moyenne 20 mn par candidat (e).

Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle (sauf dans le cas d'un CCS):

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à la mise en situation professionnelle, le binôme d'évaluateurs évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis de l'activité constitutive du titre.

L'entretien (seulement pour le CCS):

L'entretien pour l'obtention d'un CCS a pour objectif de vérifier la maîtrise des compétences requises pour le certificat.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	12/19

**RCC07 CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION DES EVALUATEURS:
Protocole d'intervention****RCC08 DATE DE CREATION & AUTEUR:****Date de création:** 07/03/2007**Auteur:** BOURIE Patrick**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP**Date de dernière mise à jour:** 26/10/2007**RCC09 CODE DU RCC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	13/19

CERTIFICATION D'UN C.C.P.

Poser les revêtements de sol souples de technicité spécifique dans le bâtiment.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	14/19

REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UN C.C.P.

RCC01 INTITULE DU CERTIFICAT:

Poser les revêtements de sol souples de technicité spécifique dans le bâtiment.

Code du certificat: CP-001339

RCC02 REFERENCE DU OU DES TITRE(S) DE RATTACHEMENT:

- Solier Moquettiste (TP-00061)

RCC03 CARACTERISTIQUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Définition et description de l'activité-type visée:

L'activité consiste à poser les revêtements de sol souples de technicité spécifique après avoir préparé les différents types de supports au sol et sur escaliers. Le but de cette activité est de poser un revêtement en pose libre, en simple encollage, ou double encollage, en utilisant des techniques particulières de mise en oeuvre sur une surface plane et sans aspérité. Généralement elle concerne les revêtements destinés à des locaux recevant du public, de haut de gamme ou décoratifs. Le but de cette activité est d'obtenir une surface au sol livrable avec des revêtements correctement posés sur le plan esthétique et technique.

L'activité comprend l'organisation du poste de travail dans les différentes pièces à traiter, puis la réalisation des tâches suivantes :

- déplacer le mobilier léger,
- déposer et l'évacuer les anciens revêtements, la réparation des supports,
- traiter les fissures - le nettoyage des surfaces traitées,
- approvisionner et distribuer les produits de ragréage,
- préparer et l'appliquer le produit de ragréage,
- trier et l'évacuer des gravats,
- approvisionne et distribue les revêtements dans les pièces,
- assure l'implantation,
- débite les lés,
- affiche et arase le revêtement en lé sur le support encollé,
- confectionne les joints de revêtement, soudures à froid et à chaud,
- pose les accessoires de finitions,
- assure le nettoyage, du matériel et des zones d'intervention.

Contexte et conditions de réalisation de l'activité-type:

Le contexte est propre aux corps d'état de l'aménagement et de la finition, les travaux sont réalisés à l'intérieur des bâtiments peu de temps avant la livraison. Cette activité doit être réalisée hors présence de matériel, de matériaux ou de personnes sur les surfaces à traiter. Les corps d'état de l'aménagement et de la finition doivent avoir l'esprit d'équipe, respecter le travail des autres, être organisé et gérer les aléas.

RCC04 LISTE DES COMPETENCES CONSTITUTIVES DE L'ACTIVITE TYPE:

- Poser à la colle du revêtement de sol PVC en lés.
- Poser à la colle du revêtement de sol linoléum en lés.
- Poser à la colle des revêtements de sol textiles spécifiques en lés.
- Poser du revêtement de sol stratifié.
- Poser à la colle des revêtements de sol souples sur les escaliers.
- Souder à chaud et à froid en ligne les revêtements de sol souples.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	15/19

RCC05 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Qualité de l'organisation du poste de travail :

- Positionner les matériaux et matériels en fonction de l'enclenchement des différentes tâches à réaliser.

Respect des indications notifiées sur plan :

- Réaliser les travaux conformément aux directives.

Conformité de la tâche de préparation du sol et des marches d'escaliers :

- Travaux réalisés conformément aux normes et à la réglementation.

Qualité de l'application du ragréage sur le sol et les marches :

- Le dosage en eau, l'épaisseur du ragréage mis en oeuvre devra être conforme aux conditions d'utilisation et à la réglementation.
- Le produit devra être constaté lisse, sans ondulations " pas de coup de taloche visible ".
- Les consignes des fabricants de matériaux sont respectées.

Respect des zones d'intervention et de pose de revêtements :

- La pose des revêtements devra avoir été effectuée conformément aux indications des plans et directives.

Qualité de pose des revêtements de sol souples PVC :

- La pose devra être conforme aux règles de l'art et au domaine normatif en la matière.

Qualité de la pose des revêtements de sol linoléum en lés. :

- La pose devra être conforme aux règles de l'art et aux règles normatives.
- L'ensemble des travaux ne devra pas présenter de rayures.
- Pas de traces de colle sur les plinthes et obstacles.

Qualité de la pose de la moquette sur marche d'escalier :

- La pose devra être conforme aux règles de l'art et aux règles normatives.

Qualité de la pose du revêtement stratifié :

- La pose devra être conforme aux règles de l'art et aux règles normatives.

Qualité de la pose à la colle des différents revêtements de sol souples (marche intégrale et revêtement PVC) sur marche d'escaliers :

- La pose devra être conforme aux règles de l'art et aux règles normatives.

Qualité de soudage en ligne des différents revêtements de sol souples au sol et sur les marches d'escaliers :

- La pose devra être conforme aux règles de l'art et aux règles normatives.

Recevabilité des ouvrages :

- La surface de la zone de pose des revêtements sera propre, les outils rangés et nettoyés, les chutes seront correctement stockées.

Respect des règles de sécurité :

- Les règles de sécurité sont respectées.
- Les protections individuelles ont été utilisées.

Respect du délai :

- Le délai alloué devra avoir été respecté.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	16/19

MODALITES D'EVALUATION

RCC06 DISPOSITIF D'EVALUATION

Type d'évaluation	Durée maximum	Observations
Situation professionnelle Présentation de preuves Entretien (pour CCS)	7 heures	

Cadre de la situation professionnelle observable en direct ou en différé:

1°) L'objet de la mise en situation professionnelle

Epreuve pratique : A partir d'un plan simple et de consignes écrites, le (la) candidat (e) dispose de 7 heures pour organiser son travail et réaliser les ouvrages indiqués en respectant les normes de mise en oeuvre. Il devra :

- Préparer (calfeutrer, colmater, poncer) des supports en bois sur 3 marches d'un escalier.
- Appliquer les ragréages (P3 avec fibres) sur les parties préparées.

Puis sur un support déjà préparé :

- Poser à la colle du linoléum en lés, dans une pièce rectangulaire, avec découpe d'un poteau d'angle et confection d'un joint.
- Poser à la colle du revêtement de sol souple de technicité spécifique avec découpe d'un poteau carré situé à 30 cm de part et d'autre d'un angle rentrant et confection d'un joint.
- Poser un revêtement de sol souple marche intégrale.
- Poser un revêtement de sol PVC avec profilé de nez de marche.
- Poser à la colle une moquette bouclée.
- Poser du revêtement de sol stratifié.
- Souder à froid un joint.
- Souder à chaud le joint de linoléum.
- Souder à chaud les joints du revêtement de sol souple PVC.

2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de la mise en situation professionnelle

Il sera mis à disposition une surface au sol préparée (entre 4 et 9 m²) avec des départs de cloisons et d'huissieries, ainsi qu'un escalier de 3 marches minimum. Le matériel, les matériaux, le petit outillage sera prévu de façon à ce que le candidat puisse réaliser l'épreuve pratique selon les dispositions et moyens définis dans chaque dossier technique d'évaluation.

3°) Les modalités de réalisation

La mise situation professionnelle est réalisée en présence d'un membre du binôme évaluateur.

Le binôme évaluateur intervient après la fin de l'épreuve pour la correction de l'épreuve pratique. Il passe en moyenne 20 mn par candidat (e).

Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle (sauf dans le cas d'un CCS):

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à la mise en situation professionnelle, le binôme d'évaluateurs évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis de l'activité constitutive du titre.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	17/19

L'entretien (seulement pour le CCS):

L'entretien pour l'obtention d'un CCS a pour objectif de vérifier la maîtrise des compétences requises pour le certificat.

**RCC07 CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION DES EVALUATEURS:
Protocole d'intervention****RCC08 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

Date de création: 07/03/2007

Auteur: BOURIE Patrick

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 26/10/2007

RCC09 CODE DU RCC:

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	TP-00061	Guide RC	2	22/06/2007	26/10/2007	18/19

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconques."



association nationale pour la formation professionnelle des adultes
Ministère chargé de l'emploi